

# FLAGNAC

## *Infos*

---

### BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

N° 1

---



#### *Editorial*

*Le bulletin municipal de notre Commune édité pour la première fois l'année du bicentenaire de la Révolution pourrait être en soi un événement, or il n'a rien, comme vous vous en rendrez compte en le lisant, d'irrationnel, simplement comme son nom l'indique, il n'a qu'un but, celui de vous informer.*

*Vous trouverez dans "FLAGNAC Infos" une rubrique consacrée au budget, aux travaux et plusieurs articles sur les commissions.*

*C'est un trait d'union souhaité, voulu entre la municipalité et les habitants, car sans la concertation, sans la solidarité, sans la complémentarité entre élus et habitants, entre élus et associations, bref entre nous tous, notre Commune est condamnée à la léthargie.*

*Il va de soi que le déclin du Bassin a eu des répercussions inéluctables sur notre Commune, que le taux de croissance constaté par le passé est à présent arrêté voire en régression.*

*Nous devons aujourd'hui trouver notre propre identité, nos sources de revenus, susciter le maintien et pourquoi pas la création d'activités nouvelles.*

*Conscient de nos difficultés, du retard pris il y a des décennies, nous abordons cette période avec optimisme sachant que démagogie et utopie ne sont pas de mise.*

*Nous voulons vaincre l'adversité avec ces mots : "dynamisme et réalisme".*

**J.-C. COUCHET**

*Maire de Flagnac*

# LE CONSEIL MUNICIPAL

Élu le 12 mars 1989, le Conseil Municipal qui aura en charge la gestion communale jusqu'en 1995 se compose des 15 Conseillers Municipaux élus sur la liste "Flagnac demain". Après sa première réunion, la nouvelle organisation du Conseil Municipal est la suivante :

Monsieur COUCHET Jean-Claude : Maire  
Monsieur DELAGNES Michel : 1<sup>er</sup> adjoint  
Monsieur CAHORS Christian : 2<sup>e</sup> adjoint  
Monsieur BOUSSAC Claude : 3<sup>e</sup> adjoint  
Monsieur PANISSIÉ Jacques : 4<sup>e</sup> adjoint  
Mademoiselle MONCET Ginette : Conseillère  
Messieurs BONY Patrick : Conseiller  
DALMON Claude : Conseiller  
DELBOS Guy : Conseiller  
ESPINASSE Christian : Conseiller  
FOUGASSIÉ Alban : Conseiller  
MALAVAL Claude : Conseiller  
MARIE Michel : Conseiller  
SALES Michel : Conseiller  
TIEULIÉ Jean-Marie : Conseiller

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES :

*Délégués aux divers syndicats et conseils d'administration :*

S.I.V.M. des Communes Rurales :

Titulaires : J.-C. COUCHET - M. DELAGNES

Suppléants : C. ESPINASSE - J. PANISSIÉ

S.I.V.U. de la Griffoulrière :

Titulaires : J.-C. COUCHET - G. DELBOS

Suppléants : C. CAHORS - J.-M. TIEULIÉ

Syndicat d'électrification de Marcillac :

Titulaires : C. CAHORS - C. ESPINASSE

Suppléants : J.-C. COUCHET - P. BONY

Syndicat eau Nord Decazeville :

Titulaires : J.-C. COUCHET - BOUSSAC

Suppléants : DELAGNES - DALMON

*Baux Ruraux :*

Claude BOUSSAC - Claude DALMON

## COMMISSIONS MUNICIPALES :

Le Maire de la commune est Président de droit de chaque Commission.

*Commission des Finances :*

Jacques PANISSIÉ (vice-président) - Claude DALMON - Michel DELAGNES - Guy DELBOS - Christian CAHORS - Michel MARIE - Ginette MONCET.

*Commission des Travaux :*

Christian CAHORS (vice-président) - Patrick BONY - Claude DALMON - Michel DELAGNES - Christian ESPINASSE - Alban FOU-GASSIÉ - Claude MALAVAL - Jacques PANISSIÉ - Michel SALES - Jean-Marie TIEULIÉ.

*Commission du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :*

Michel DELAGNES (vice-président) - Georges DOMERGUE - Ginette MONCET - Michel SALES.

*Commission Caisse des Ecoles :*

Ginette MONCET (vice-présidente) - Patrick BONY - Christian CAHORS - Christian ESPINASSE - Alban FOU-GASSIÉ - Claude MALAVAL - Jean-Marie TIEULIÉ.

*Commission Sports et Loisirs :*

Guy DELBOS (vice-président) - Patrick BONY - Claude BOUSSAC - Claude DALMON - Christian ESPINASSE - Claude MALAVAL - Michel MARIE - Jacques PANISSIÉ.

*Commission Communication :*

Michel DELAGNES et Michel MARIE (vice-présidents) - Patrick BONY - Guy DELBOS - Ginette MONCET - Jacques PANISSIÉ - Jean-Marie TIEULIÉ.

*Commission Environnement :*

Jean-Marie TIEULIÉ (vice-président) - Claude BOUSSAC - Claude DALMON - Christian ESPINASSE - Alban FOU-GASSIÉ - Claude MALAVAL - Michel MARIE.

**ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE  
CHAUFFAGE CENTRAL - BI-ÉNERGIE**

**BOUISSOU Michel**

Route d'Almon, FLAGNAC

Tél. 65 64 04 04

Mme BROUZES Paulette

**ALIMENTATION  
CAFÉ - TABAC**

Place de l'Eglise - FLAGNAC

☎ 65 64 01 36

**Société Flagnacoise  
de Plâtres  
et Carrelages SARL**

Siège social : Le Foirail - FLAGNAC

☎ 65 64 07 90

**— DÉCORATION —**

Peinture - Papiers peints  
Tentures murales  
Revêtements de sols et murs

**Christian CABANTOUS**

FLAGNAC - Tél. 65 64 04 03

# BUDGET PRIMITIF 1989

## FONCTIONNEMENT

	RECETTES	DÉPENSES	
Produits de l'exploitation	149 900	326 493	PARTICIPATION ET SUBVENTIONS
DOTATIONS GLOBALES REÇUES DE L'ÉTAT	913 726	93 500	FOURNITURES
PRODUITS FISCAUX IMPÔTS LOCAUX	840 593	420 350	FRAIS DE PERSONNELS
TAXE SUR LES PYLÔNES	14 124	197 000	Trav. Four. Serv. Extérieurs
TOTAL	1 918 343	70 500	DIVERS
		287 020	Remb. INTÉRÊTS
		523 080	PRÉLÈVEMENTS : ÉPARGNE BRUTE
		1 918 343	TOTAL

## INVESTISSEMENT

PRÉLÈVEMENT	523 080	168 215	Remb. CAPITAL DES EMPRUNTS
SUBVENTIONS	89 599	70 000	ACQUISITION TERRAINS
RECETTES DIVERSES dont T.V.A.	223 035	103 867	TRAVAUX BATIMENTS
EMPRUNT 1989	170 000	60 000	ÉCLAIRAGE PUBLIC
TOTAL	1 005 714	528 328	VOIRIES
		65 304	DIVERS
		1 005 714	TOTAL



VAILLANT

# Claude BORIES

AGENT AGRÉÉ

CHAUDIÈRE - GAZ



SAUNIER DUVAL

*CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - MAZOUT*

AGNAC - 12300 DECAZEVILLE - Tél. 65 43 25 65

# LES TRAVAUX

## LES PROJETS 1989

### TRAVAUX RÉALISÉS :

- La salle de réunion ainsi que l'atelier communal sont terminés.
- 2 caveaux communaux sont en place, afin de venir en aide aux familles touchées par un deuil subit.
- l'extension de l'éclairage public commencé en février est terminée.



### TRAVAUX A RÉALISER

- Elargissement voie communale de la Mairie à la Départementale 963, coût 320 000 F, dont 40 000 F de subvention.
- Goudronnage :
  - chemin de la Flaugéade : 72 000 F
  - accès maison PUECHAGUT à La Combe : 42 000 F
  - 2<sup>e</sup> cimetière à FLAGNAC : 32 000 F
- Modification de la cloison mobile à la salle des fêtes de FLAGNAC : 18 000 F
- Mise en place d'abris-bus.

MENUISERIES - CHARPENTE  
CLOISONS SÈCHES - COUVERTURE  
ZINGUERIE - ISOLATION

**JEAN-LOUIS  
MONTBROUSSOUS**

PAGAX - FLAGNAC - ☎ 65 64 00 27

**ÉTABLISSEMENTS  
DESTRUELS-BOUYGUES**

Moulin de Limoux - FLAGNAC - Tél. 65 64 00 55

*Dépôts :*

15290 LE ROUGET - Tél. 71 46 14 45

12700 CAPDENAC - Tél. 65 80 80 20

**Fabricant d'aliments du bétail U.F.A.C.**

*Une équipe dynamique au service de l'élevage  
et de l'agriculture*

**LABORIE ROGER**  
**CARRIÈRE  
CHAUX AGRICOLE**

FLAGNAC

☎ 65 64 02 08 et 71 49 12 04

Madame ESPINASSE

**ALIMENTATION**

FLAGNAC - ☎ 65 64 01 43

## COMMISSION COMMUNICATION

L'aspiration du citoyen à participer à la vie locale, ou du moins à comprendre ce qui la régit, devient un fait de société.

Le désir des habitants d'un quartier ou d'un village de pouvoir créer de bonnes relations de voisinage, d'être mieux informés des décisions de la municipalité et de pouvoir, éventuellement, donner son avis, est aujourd'hui une donnée avec laquelle nous, élus locaux, savons devoir compter.

Au même titre que l'assainissement, l'information des citoyens est devenue un service public.

Par quelques chiffres simples, mais significatifs, par quelques exemples de réalisations ou de projets, en donnant la parole aux Commissions et Associations de notre Commune, en apportant quelques précisions sur le fonctionnement de certains services nous allons nous efforcer de vous faire découvrir les aspects essentiels de notre tâche d'élu.

Ces quelques pages traduisent notre volonté commune d'œuvrer non pas tout seuls, mais en partenaires efficaces pour le développement et la prospérité de notre Commune, ainsi que pour le mieux être de ses habitants.

M. MARIE

## REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

A partir de la rentrée 1989, il y aura un regroupement pédagogique entre les écoles publiques d'AGNAC et de Labessenois.

L'école d'Agnac accueillera les élèves de Maternelle (classe de Mme BOS : 18 élèves) et du Cours Moyen (classe de Mme MAS : 20 élèves), l'école de Labessenois ceux du Cours Préparatoire et du Cours Élémentaire (Mme COUBES : 12 élèves).

Un ramassage scolaire assurera le transport des enfants vers leurs classes respectives.

Ce regroupement permettra :

— Une meilleure structure d'accueil au sein de chaque classe.

— Une plus grande disponibilité du maître, une meilleure efficacité dans le travail (moins de cours à la fois).

— C'est aussi un moyen de maintenir le plus longtemps possible les classes en milieu rural.

G. MONCET

\*\*\*

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'Aide Sociale est un secours que la collectivité accorde à tous ceux qui, en raison de leur état physique et mental, de leur situation économique et sociale, ont besoin d'une aide.

A chaque situation correspond une possibilité d'intervention de l'Aide Sociale.

Pour certaines d'entre elles, les demandes doivent être déposées à la mairie qui sert de relais entre la population et la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales.

Il s'agit notamment de :

- l'aide médicale à domicile,
- l'aide médicale hospitalière,
- l'aide ménagère,
- l'hébergement des personnes âgées.

Malgré la crise économique de ces dernières années qui a accentué le phénomène de l'exclusion sociale, le tissu familial local a permis de préserver nos concitoyens de la précarité et de la misère.

Nous devons toutefois rester vigilants. Les membres de la Commission d'Aide Sociale sont à la disposition de tous ceux qui pourraient traverser une période difficile.

Je voudrais maintenant profiter de ce bulletin destiné à toutes les familles de la commune pour vous faire part d'une idée qui s'intègre dans le cadre social de notre mission.

Certaines communes ont décidé de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou invalides en mettant en place un service qui livre des repas prêts à consommer.

Je précise tout de suite qu'il ne faut pas en conclure déjà que ce service va être créé à Flagnac.

Toutefois, si des besoins étaient exprimés, une réflexion pourrait être entreprise sur ce thème.

Je demande donc aux personnes qui pourraient être intéressées par ce service de se faire inscrire à la mairie avant le 31 août 1989.

Il est bien entendu que cette inscription n'est pas un engagement de votre part. Elle n'a qu'une valeur de sondage qui nous indiquera si une suite doit être donnée à ce dossier.

M. DELAGNES

## UNE COMMISSION DE PLUS A FLAGNAC !

En effet, la Municipalité a senti le besoin de créer une Commission de l'Environnement.

Ses principaux pôles de travail seront classés en trois grandes lignes :

- Maintenir nos villages dans l'état actuel.
- Améliorer le milieu dans lequel on vit.
- Inciter les gens à s'arrêter ou à venir à Flagnac.
- A partir de ceci, quelques objectifs ont été retenus et seront traités en fonction des possibilités de la commune et de leurs urgences :
- Extension du ramassage des poubelles, qui a été demandée.

— Collecte de déchets plastiques (sacs, bâches, etc.).

— Récupération des carcasses de voiture et autres épaves qui "ornent" nos campagnes.

— Embellissement de nos villages.

— Revalorisation des bois.

— Aménagement d'aires de repos et de loisirs.

Il est à rappeler que les décharges sauvages, sur la route d'AGNAC, ne sont pas autorisées. Un container situé à l'extérieur de l'usine de broyage de la ROMIGUIÈRE, est à votre disposition pour recevoir essentiellement de la ferraille, les autres ordures peuvent être déposées à l'intérieur, en faisant appel au responsable s'y trouvant aux heures d'ouvertures.

C'est à juste titre que l'on peut dire que l'environnement est une affaire de tous les jours et qui nous concerne tous.

J.-M. TIEULIÉ

## LES SPORTS ET LES LOISIRS DANS NOTRE COMMUNE

Une nouvelle Commission "Sports-Loisirs" s'est mise en place au sein du Conseil Municipal de FLAGNAC. Chacun sait combien la vie associative est primordiale dans l'animation d'un village et dans l'image de marque qu'elle donne à l'extérieur. Sans cette activité sportive, culturelle et de loisirs, que serait notre village ?

C'est bien pour ces raisons-là que la Municipalité a pour mission de coordonner et de favoriser les initiatives prises par les associations de la commune dans la mesure de ses possibilités bien évidemment.

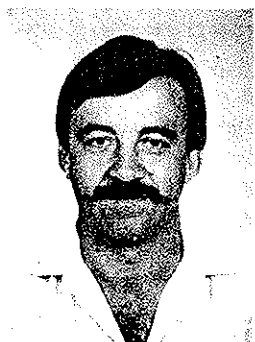
Il existe une douzaine d'associations à FLAGNAC et à AGNAC. Certaines comme le Comité des fêtes de FLAGNAC, le Comité d'animation d'AGNAC, le Club du 3<sup>e</sup> Age ou le Club de Rugby ont un rayonnement important au sein de la commune et même en dehors, mais il faut bien savoir que les élus sont et seront à l'écoute de toutes sans exception.

Le Conseil municipal veut donc instaurer un dialogue encore plus marqué envers les acteurs de la vie associative. C'est donc dans ce but qu'il a invité le 12 mai toutes les associations pour qu'elles fassent connaître leurs aspirations, leurs suggestions et les améliorations possibles sur divers domaines.

La Commission "Sports-Loisirs" sera donc en charge de s'occuper de tous les problèmes qui peuvent surgir et de faire des propositions au Conseil municipal pour justement satisfaire dans la mesure du possible les diverses demandes.

Le souhait de cette commission composée d'élus jeunes et dynamiques serait d'instaurer un véritable dialogue avec toutes les associations de notre commune et de favoriser aussi le dialogue entre elles car nous pensons qu'un rapprochement des idées ne peut qu'apporter une nouvelle dimension à notre vie associative qui est déjà très active dans notre milieu rural.

Guy DELBOS



**DÉPANNAGE**  
**ÉLECTROMÉNAGER - FROID**  
**TOUTES MARQUES**

**ROGER ALBOUY**

La Prade - FLAGNAC - ☎ 65 64 04 61

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## COMITÉ D'ANIMATION DU VILLAGE D'AGNAC

Agnac compte, à présent, 350 habitants environ. A la fin des années 60, il en comptait... la moitié ! Agnac était encore un tout petit village. Les habitants étaient ouvriers, cultivateurs, mineurs et souvent vigneron, pour leurs "loisirs". Les Agnacois avaient encore en mémoire les formidables soirées de moissons, de battage, des vendanges d'autrefois. Et Agnac ronronnait autour de sa petite église. On n'y voyait pas le temps passer car rien ne changeait ou bien changeait si doucement qu'on ne s'en apercevait pas. Puis, on a vu fleurir à Agnac une ou deux maisons neuves puis cinq, puis quinze et plus encore : Agnac était en train de changer...

Oh ! entre nouveaux et anciens Agnacois, tout se passait bien : on se disait bonjour par dessus la clôture, on échangeait des boutures, on s'offrait le café, mais cela se limitait souvent aux plus proches voisins. Un beau jour, les Agnacois ont dit : "Ceux du haut ne connaissent pas ceux du centre ni ceux du bas. On est juste capable de reconnaître la couleur des voitures. On se voit passer, c'est tout ! Et si on faisait quelque chose ensemble ? On aurait l'occasion de se connaître !..."

Et voilà comment a germé l'idée de créer le Comité d'animation du village d'Agnac. C'était en 1977... !

On a vu, par la suite, anciens et nouveaux Agnacois patauger vaillamment sur le même chantier pour construire la salle des fêtes du village. On a beaucoup travaillé sur ce chantier, avec des pauses gastronomiques bien sûr ! Et on a vite découvert qu'en matière de bénévolat, de joie de vivre, les Agnacois de fraîche date n'avaient rien à envier aux Agnacois de souche. C'est ainsi que le Comité d'animation a pu faire revivre la fête du village (le 26 et le 27 août cette année !...). Réveillons de la Saint-Sylvestre, sorties du village, repas du village, veillées sont autant d'occasions de se rencontrer, de passer d'agréables moments ensemble. Le Comité d'animation du village est heureux de voir qu'on ne se contente pas d'habiter à Agnac mais qu'on y est actif, enfin qu'on y vit. C'était son projet et cela demeure son ambition. Que vive Agnac !

Francis LADRECH

## A L'UNION SPORTIVE FLAGNAC-AGNAC



C'est la joie dans le camp de l'U.S.F.A. qui vient de remporter la finale du Challenge des Pyrénées en rugby.

Un grand bravo à tous les joueurs et aux dirigeants qui sont ainsi récompensés de leurs efforts.

Un grand merci aussi à tous les supporters qui se sont déplacés ce 21 mai en car et en voitures à Saint-Juéry dans le Tarn.

A la saison prochaine !

**TRANSPORTS**

**LABORIE**

**FLAGNAC**

12300 DECAZEVILLE

65 64 02 08

TÉLEX 533 648



# AGENDA

## FLAGNAC :

- 25 juin : Kermesse des Ecoles Publiques.
- 14-15-16 juillet / 12 et 14 août : Spectacle "Hier un village"
- Samedi 15 juillet : Concours de pétanque "Carreau Flagnacois"

## AGNAC :

- 26 août : Concours de pétanque du "Pétan-Club".
- 26 et 27 août : Fête votive.
- 14 octobre : Repas du village.

## NOUVELLES BRÈVES

• Nous nous félicitons de l'élection de Michel DELAGNES à la présidence du S.I.V.M. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple).

• **Permanence Sécurité Sociale** : La Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure une permanence à la Mairie, un jeudi tous les quinze jours.

L'agent de la caisse est à votre disposition pour collecter vos dossiers, répondre à vos réclamations et à vos demandes de renseignements.

Cette permanence risque d'être supprimée à cause de sa faible fréquentation.

Il serait dommage que ce service disparaisse de notre commune.

- **Mairie** : horaires d'ouverture au public : tous les jours de 8 h 30 à 12 h.
- **Bibliothèque** : La bibliothèque est à la disposition du public un samedi tous les quinze jours de 9 h à 12 h.
- **Usine de broyage** : Les heures d'ouverture sont les suivantes : 8 h 30/12 h - 13 h 30/17 h 30. Une permanence est assurée le samedi matin.

G. ROULIN - DECAZEVILLE - R.C. Rodez 68 A 52

**GUIBERT Hubert**

**MAÇONNERIE**

PIERRE - BÉTON - CRÉPIS

**NEUF - RÉNOVATION**

AGNAC - Tél. 65 43 14 00

COUVERTURE - ZINGUERIE  
MENUISERIE/CHARPENTE  
CLOISONS SÈCHES

**JOFFRE**  
**DOMINIQUE**

FLAGNAC - ☎ 65 64 05 80

**BOUCHERIE**  
**CHARCUTERIE**

*Spécialité : AGNEAU MAISON*

**HARDY - DAULHAC**

BANS - FLAGNAC - Tél. 65 64 01 28



**SABLIERES**

**GGLO - BETON**

**FLAGNAC**

*Livraisons de Béton prêt à l'emploi  
du lundi au samedi inclus*

**Tél. 65.63.63.63**